

Les gilets jaunes à l'université

Chaque mois, l'UMons organise des ateliers constitutionnels, accessibles à tous, pour démocratiser le savoir sur le fonctionnement de la Belgique. Les gilets jaunes forment la majorité de l'auditoire.

CAROLINE DUNSKI

En janvier dernier, à la suite d'un débat organisé par TéléSambre, télévision locale de Charleroi, la constitutionnaliste Anne-Emmanuelle Bourgaux rencontre Johan Bruyère, le porte-parole des gilets jaunes à Charleroi. « J'ai été frappée de la maturité des propos qui étaient émis, à un moment où les discours sur les gilets jaunes étaient uniquement disqualifiants. De leur côté, les gilets jaunes et Johan Bruyère voulaient en savoir plus sur ma position consistant à dire qu'ils étaient les héritiers des combattants pour le suffrage universel. Ils étaient également très demandeurs de comprendre mieux le système très compliqué de la Belgique. »

Créer un espace de dialogue

C'est comme ça qu'est née l'idée d'organiser des « ateliers constitutionnels »

Réécrire la Constitution ?

Au cours du deuxième atelier intitulé « Réécrire la Constitution », certains articles ont été analysés de façon minutieuse. Ultérieurement, s'inspirant aussi des travaux de citoyens réunis sous la

bannière Démo B, les gilets jaunes de Charleroi ont travaillé sur les articles à réviser en vue d'instaurer un « référendum contraignant en toutes matières ». L'art. 39bis : Concerne la consultation populaire. L'art. 57 : Concerne le droit de pétition. L'art. 75 : Concerne le

un samedi par mois jusqu'en juin. En février, un premier d'entre eux s'est tenu

dans un auditoire de l'UMons. La salle était comble. La prof de droit y a resitué l'action des gilets jaunes dans le cadre plus général des luttes pour les droits politiques en Belgique. « Ces ateliers sont plus largement ouverts aux associations qui travaillent sur la démocratie. Ils permettent d'ouvrir aux gilets jaunes un espace constructif de dialogue, et non de répression ou de déni. Il s'agit d'en faire un pont entre ces révoltés et "le système" afin de contribuer au fonctionnement pacifique et démocratique de notre pays. Il s'agit aussi d'ouvrir les portes de l'université à un public qui n'y a pas accès, de démocratiser le savoir sur le fonctionnement de la Belgique, qui ne peut être le monopole d'une élite et, enfin, de créer un espace de rencontre entre les différents mouvements actifs dans le domaine de la démocratie, pour dépasser les clichés et les préjugés selon lesquels élus, gilets jaunes, syndicats, journalistes... sont, chacun dans sa catégorie, "tous pareils". »

Dans les travées de l'auditoire universitaire, les gilets jaunes confient leur sentiment d'être « transparents » aux yeux des médias. Ils se sentent à la fois muselés et stigmatisés, allant même jusqu'à se demander s'il n'y a pas collusion des sphères politique et médiatique. « On montre surtout ce qui se passe en France, quand ça chauffe, mais pas ce qu'on fait de positif en Belgique. Tous les dimanches, à Charleroi, on distribue de la nourriture et des vêtements aux

SDF ! »

Les travaux menés dans les ateliers ont donné des ailes aux gilets jaunes. Dalvy Mouthier, électricien sans formation universitaire, s'est saisi des enseignements de la constitutionnaliste pour effectuer un minutieux travail d'analyse des votes sur les articles constitutionnels à réviser, au sein de la Chambre et du Sénat. « On a préféré se former, s'éduquer et apprendre à se connaître les uns les autres. Il y a des gens qui bossent jour et nuit pour faire évoluer positivement le mouvement né d'une impulsion et de l'exemple français. »

Structurer des revendications

Les ateliers ont aussi aidé les gilets jaunes à structurer leurs revendications. La première d'entre elles est l'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne, auquel un atelier était consacré en avril. Descendus dans la rue pour porter des revendications relatives au pouvoir d'achat et aux taxes, ils veulent aussi être entendus de ceux qu'ils ont élus pour les représenter.

Le prochain et dernier atelier abordera la question du droit de manifester. Ce dimanche, dans un esprit de convergence des luttes, les gilets jaunes rejoignaient « Right(s) Now », la marche pour une justice sociale et climatique, où ils tenaient deux stands : l'un au départ de la marche, pour distribuer les tracts portant leurs revendications, l'autre à son arrivée, pour présenter tous les outils didactiques conçus pour les argumenter.

droit d'initiative.

Les gilets jaunes souhaitent remplacer la consultation populaire par un référendum d'initiative citoyenne (RIC) parce que la consultation populaire n'a aucune dimension contraignante. Tous les niveaux de pouvoir et toutes les matières sont concernées,

pour autant que le projet que contient le RIC soit « réputé réalisable » et respectueux de la Constitution autant que des droits humains. Les gilets jaunes se montrent par contre très prudents à l'égard de l'article 195, qui concerne les modalités de la révision de la Constitution. C. DU.

Pourquoi les gilets jaunes veulent-ils un RIC ?

L'instauration d'un référendum d'initiative citoyenne abrogatoire, législatif, constituant et révocatoire est donc la première des revendications des gilets jaunes. Avec ce RIC, ils veulent que les

citoyens puissent « abroger les lois inappropriées ou injustes », proposer des lois, demander le départ d'un responsable politique et modifier la Constitution.

Anne-Emmanuelle Bourgaux souligne que le défi est d'approfondir la démocratie de notre régime, de créer de nouveaux droits politiques, pour ré-

pondre à une double aspiration, sociale et démocratique, des gilets jaunes. « Il n'y a jamais eu autant de mouvement et d'ébullition démocratique de la part des électeurs. Pour approfondir la démocratie, il faut proposer quelque chose de plus qualitatif, plus substantiel, plus concret et plus nourri. Le problème ne vient pas de la démocra-

tie elle-même, mais de sa partie représentative qui, à elle seule, ne suffit pas. Il faut redonner envie et confiance aux citoyens en leur permettant de s'impliquer, de se mouiller. Il faut démocratiser la décision politique par la participation citoyenne. Si les élus renouent avec les citoyens en écoutant les critiques sociale et environnementale qui s'expriment en dehors des parlements, dans la rue, sans les percevoir comme

des attaques, ils verront leur place consolidée parce qu'ils vont prendre de meilleures décisions.»

« Il n'y aura ni justice sociale ni justice climatique sans RIC », estime Dalvy Mouthier, gilet jaune habitant Anderlues. « Il n'est pas normal qu'on doive attendre cinq ans ou six ans pour donner son avis lors des élections. Le suffrage universel n'est pas la panacée, il ne suffit pas. La Constitution doit être

réécrite. En 1830, le référendum avait déjà été proposé, mais les citoyens n'étaient pas jugés suffisamment intelligents pour se prononcer par référendum. Je trouve normal qu'on ait son mot à dire, même en cours de législature, et que l'on puisse révoquer un élu qui ne ferait pas bien son travail. On veut un outil de démocratie qui permette de tirer le frein à main quand il y a dérapage.»